

## **APPEL D'OFFRES NATIONAL**

### **(N° 2017 G 21)**

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2017 G 21 pour **les Contrôles non destructifs sur chantier des projets d'alimentation en gaz naturel des communes d'AL AMRA, AL HENCHA et la zone industrielle de METLAOUI** composé comme suit :

- **Lot 1 : Contrôles non destructifs du projet d'alimentation en gaz naturel de la commune AL AMRA (SFAX)**
- **Lot 2 : Contrôles non destructifs du projet d'alimentation en gaz naturel de la commune AL HANCHA (SFAX)**
- **Lot 3 : Contrôles non destructifs du projet d'alimentation en gaz naturel de la zone industrielle de METLAOUI (GAFSA)**

#### **Conditions de participation :**

Seuls les organismes de contrôle agréés (Agrément Ministériel CND) pour expertises et contrôles qualitatifs et quantitatifs et justifiant de références et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

La caution bancaire de soumission d'un montant de :

- **Lot 1: Mille Dinars (1 000) DT**
- **Lot 2: Mille Dinars (1 000) DT**
- **Lot 3: Cinq Cent Dinars (500) DT**

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la Direction de Production et de Transport Gaz sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-post ou remises directement au Bureau d'Ordre de la DPTG (contre décharge) au plus tard le **Mercredi 05 Juillet 2017 à 9h00** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS  
DE LA DIRECTION DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT GAZ  
19, Rue Belhassen Ben Chaabene – 1005 El Omrane Tunis**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N°2017 G 21 :**  
**« CONTROLES NON DESTRUCTIFS SUR CHANTIER DES PROJETS D'ALIMENTATION  
EN GAZ NATUREL DES COMMUNES D'AL AMRA, AL HENCHA ET LA Z.I. DE METLAOUI »**  
**« A NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenu.

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre de la Direction de Production et de Transport Gaz fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de **8h00 à 14h00** auprès de la Direction de Production et du Transport Gaz / Direction Equipement Gaz, sise à 19, rue Belhassen Ben Chaabene 1005 El Omrane Tunis sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de trente (30DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la Direction de Production et de Transport Gaz.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et elle aura lieu le **Mercredi 05 Juillet 2017** à partir de **9h30** à la Direction Equipement Gaz, 19, Rue Belhassen Ben Chaâbane, 1005 El Omrane Tunis

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant quatre vingt dix (90) jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.